

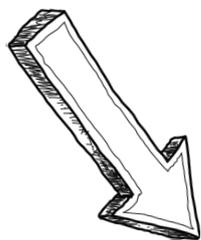


JE M'ABONNE AUX STATIONS en partenariat avec SKIOGRANDE (ex-télépéage)

Une seule fois en début de chaque saison, j'inscris gratuitement mon badge Mont'Pass à l'abonnement au paiement à la consommation en faisant un paiement à 0 euros.

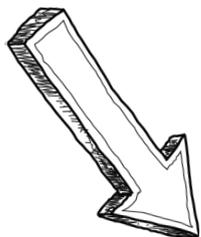
Je suis automatiquement inscrit pour toutes les stations suivantes (saison 2022/2023) :

Aussois / Bonneval sur Arc / Le Corbier / Les Karellis / La Norma / Les Sybelles /
Saint Colomban des Villards / Saint Jean d'Arves / Saint Sorlin d'Arves /
La Toussuire / Val Cenis / Valfréjus / Valloire / Valmeinier



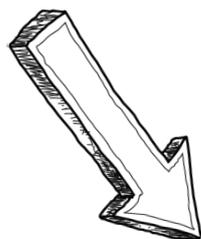
JE VAIS SKIER DIRECTEMENT SANS PASSER DE COMMANDE

Mon badge Mont'Pass est reconnu automatiquement aux bornes des stations comprises dans l'abonnement



JE REÇOIS UN E-MAIL RÉCAPITULANT L'ENSEMBLE DES FORFAITS CONSOMMÉS PENDANT LE MOIS

Après avoir skié, je reçois une fois par mois un e-mail avec la liste des forfaits qui vont être prélevé automatiquement sur mon compte en début de mois suivant.



EN DÉBUT DE MOIS SUIVANT, JE SUIS PRÉLEVÉ DE MES CONSOMMATIONS

Le montant des forfaits consommés est prélevé automatiquement à partir des coordonnées bancaires renseignées lors de l'inscription à l'abonnement.